LAURENT LAFON, ALAIN CAZABONNE, SONIA DE LA PROVÔTÉ, EVELYNE PERROT

«Constitution du Bureau de la mission d'information sur les conditions de la vie étudiante»

03/03/2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« *Le Covid a été révélateur d'un profond mal-être qui gagne des milliers d'étudiants, mais qui pré-existait en réalité à la crise sanitaire. Notre objectif est de faire un point sur l'ensemble des dispositifs de soutien existants et de réinterroger leur pertinence, que ce soit en matière de ressources économiques, de logement, de santé, de conditions d'études ou d'offre de formation* » explique **Laurent LAFON**.

« *L'essor des difficultés matérielles éprouvées par le monde étudiant en France ne cesse de s'accroître. Plus le nombre de jeunes inscrits dans l'Enseignement supérieur progresse, plus les temps d'études se rallongent, et moins les dispositifs de la puissance publique parviennent à lutter contre ce phénomène de plus en plus diffus et épars qu'est la précarité étudiante. Pour combler ces trous dans la raquette, il est logique de repenser nos politiques publiques en direction des étudiants* » poursuit-il.

Les sénateurs se pencheront notamment sur les dispositifs existants ailleurs en Europe et dans le Monde pour garantir de meilleures conditions de vie aux étudiants dans le cadre de leur poursuite d'études. La mission d'information rendra ses conclusions et ses préconisations avant la prochaine rentrée universitaire.

Alain CAZABONNE, sénateur de la Gironde, est secrétaire de la mission d'information. **Sonia de LA PROVÔTÉ**, sénatrice du Calvados, et **Evelyne PERROT**, sénatrice de l'Aube, sont membres de la mission.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC